



Direction  
Départementale  
des Territoires

**INFORMATION DES ACQUÉREURS ET DES LOCATAIRES  
DE BIENS IMMOBILIERS SUR LES RISQUES MAJEURS  
COMMUNE DE GRESSE EN VERCORS**

Avertissement : seuls les plans de zonage papier des documents approuvés ont une valeur réglementaire

Carte réalisée en application de l'article R.111.3 du code de l'Urbanisme

**GRESSE-EN-VERCORS**

**RISQUES NATURELS**

-  Glissement
-  Couloirs torrentiels
-  Avalanches (couloirs principaux)

Vu pour être annexé à mon  
arrêté en date de ce jour : 28 JUN 1972  
Grenoble, le 28 JUN 1972  
Pour le Préfet :  
Le Chef de Bureau délégué



modifié la 47.2.72  
fait par G.E.P.H. la 16.5.71

Equidistance des courbes : 10 mètres